

Déclaration des associations patronales et syndicales de l'industrie de la construction

Note – La forme masculine utilisée dans ce formulaire désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s’y prête.

Les renseignements recueillis dans cette déclaration sont requis pour toute association visée par le premier alinéa de l'article 93.1 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20).

A Renseignements généraux

Nom de l'association	UNION INTERNATIONALE DES JOURNALIERS D'AMÉRIQUE DU NORD - LOCAL 62		Année de fondation		1999	
			NEQ		1 1 4 8 3 6 6 5 3 8	
Représentant	Nom de famille (selon l'acte de naissance)		Prénom		Fonction	
	MISSORI		MICHAEL		GÉRANT D'AFFAIRES	
Adresse du siège social	Numéro		Rue		Bureau ou étage	
	6900		AVENUE DE LORIMIER			
	Ville		Province		Code postal	
	MONTREAL		QC		H2G 2P9	
Téléphone	Poste		Télécopieur		Courriel	
514-279-6381			514-279-9089		isabelle@local62.ca / michael@local62.ca	

Autres places d'affaires (Si l'espace est insuffisant, imprimez une page supplémentaire.)

[illegible]

R Renseignements sur les employés

Inscrivez le type de fonction occupée par vos employés ainsi que leur nombre. (Si l'espace est insuffisant, imprimez une page supplémentaire.)

[illegible]

E

Membres du conseil d'administration et du comité de direction (y compris les membres qui ont quitté leurs fonctions au cours de l'exercice financier)
(Si l'espace est insuffisant, imprimez une page supplémentaire.)

[illegible]

Je déclare que tous les renseignements fournis dans cette déclaration et ses annexes, s'il y a lieu, sont véridiques et complets et je comprends que le fait de transmettre sciemment un renseignement faux ou inexact constitue une infraction à la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20).

Signature _____

